

LES ELEMENTS D'UNE ROBUSTE PROPOSITION DE PROJET POUR LE FVC

Mars 2020



Solar Panels Remote Nepal Mountains (Shutterstock)



Aftermath of Hurricane Dorian in Bahamas – Anna Douglas

Résumé Exécutif

Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est le plus grand fonds mondial existant pour le climat et qui soutient les pays en développement pour faire face au changement climatique. Il vise à aider les pays à opérer un changement de paradigme en faveur d'un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques, en tenant compte des besoins et des priorités de ces pays qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Les propositions de financement de projets soumises au FVC peuvent porter soit sur l'atténuation, soit sur l'adaptation ou être transversales, et les entités du secteur privé et du secteur public peuvent soumettre des propositions. Le financement du FVC peut prendre la forme de subventions, de prêts, d'investissements en capitaux propres ou de garanties.

Ce rapport de synthèse est destiné aux Petits États Insulaires en Développement (PEID) et aux Pays les Moins Avancés (PMA) qui ont l'intention de demander du financement auprès du FVC.

Comment ce rapport de synthèse peut-il vous aider ?

Le rapport de synthèse décrit comment inclure certains éléments importants qui ont fait leur preuve dans l'amélioration de la qualité des notes conceptuelles et des propositions de projets au FVC, sur la base des enseignements tirés des propositions de projets financées. Sans être exhaustifs, les éléments incluent :

1. Fournir une base de preuves solides par le biais d'évidences scientifiques irréfutables démontrant la nécessité du projet proposé.
2. Intégrer les priorités et les politiques nationales pour s'assurer que la proposition de projet cadre avec les circonstances nationales et que le pays s'est approprié les activités.
3. Impliquer les parties prenantes au niveau national dans les différentes étapes du processus ou du cycle de vie de la proposition de projet.
4. Prendre en compte le développement durable et les normes de sauvegarde environnementale et sociale.
5. Élaborer et inclure un plan financier solide dans les propositions de projet.
6. Inclure une théorie du changement et prendre en compte les risques et les obstacles à la mise en œuvre du projet.
7. Expliquer comment le projet prendra en compte l'intégration de la dimension genre.

Les promoteurs ou porteurs de projets peuvent trouver ce rapport de synthèse comme un guide utile pendant la phase de développement des propositions de projet à soumettre au FVC. Les études de cas présentées tout au long du document donnent des exemples concrets sur la manière dont il faut inclure des éléments spécifiques dans une bonne proposition de projet à soumettre au FVC. Les propositions de projet du FVC qui ont intégré ces éléments obtiennent des scores élevés lors des évaluations du Groupe consultatif technique indépendant (ITAP, en anglais) et/ou du Secrétariat du FVC.

Les éléments développés dans ce rapport de synthèse doivent être considérés dans le contexte des six critères d'investissement du FVC, qui sont énumérés ci-dessous. Des orientations supplémentaires sur comment intégrer les critères d'investissement spécifiques du FVC peuvent être trouvées dans ce rapport de synthèse de Climate Analytics. Dans certains cas, l'intégration de ces éléments clés dans une proposition aidera les promoteurs ou porteurs de projets à répondre aux critères d'investissement correspondants. Toutefois, les éléments ne répondent pas à tous les critères ou à un seul critère en

détails. Ces éléments sont destinés à fournir des orientations supplémentaires au-delà de la manière d'aborder les critères d'investissement, tout en reconnaissant que ces éléments sont liés aux critères.

Encadré 1. Éléments clés

- 1) Un ensemble de **preuves/évidences et données robustes**: Développer la proposition de projet en utilisant des informations scientifiques et quantitatives solides qui soutiennent les activités proposées.
- 2) **Alignement avec les priorités nationales et les cadres politiques existants** : Démontrer l'appropriation du projet par le pays en s'assurant que les activités du projet contribuent à et s'alignent sur l'atteinte des objectifs des stratégies et des politiques nationales, par exemple la Contribution Déterminée Nationale (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris.
- 3) **Engagement des parties prenantes** : Élaborer un programme national pour l'engagement des parties prenantes et pour promouvoir davantage l'appropriation par le pays.
- 4) **Preuves et indicateurs de la contribution du projet au développement durable** : Mettre clairement en évidence les liens entre les activités proposées et les objectifs de développement durable (ODD). S'assurer que les activités proposées ne causent pas de dommages à l'environnement ou aux populations autochtones, conformément aux normes de sauvegarde environnementale et sociale du FVC.
- 5) Un **plan financier solide** : Inclure une analyse financière ou un modèle expliquant la rentabilité et/ou l'adéquation financière du projet.
- 6) Une **théorie du changement claire ainsi que des risques et barrières de mise en œuvre identifiés** : Expliquez clairement la vision à long terme du projet, avec les objectifs et les résultats des activités proposées. Identifier les risques et les obstacles à la réalisation des activités et des résultats à partir de la théorie du changement, ce qui requiert une analyse de faisabilité détaillée et des analyses techniques et économiques.
- 7) **Intégration de la dimension de genre** : La politique de genre du FVC stipule que toutes les propositions de projet doivent inclure des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de genre, être alignées sur les politiques et priorités nationales en matière de genre et inclure des opportunités équitables pour les femmes dans les consultations des parties prenantes et les processus de prise de décision tout au long du cycle du projet.

La méthodologie de sélection des études de cas présentées tout au long du document a consisté à identifier les projets qui ont reçu des notes "élevées" ou "moyennes à élevées" pour les six critères d'investissement (voir ci-dessous) lors de leur évaluation par le Groupe consultatif technique indépendant (ITAP, en anglais) et le Secrétariat du FVC. Bien que ces évaluations ne notent pas explicitement tous les projets et n'aient pas été effectuées pour le premier lot de propositions de financement approuvées (FP 001- FP 008), les cas sélectionnés représentent un sous-ensemble de cas qui sont approximativement des

projets bien conçus selon les critères d'évaluation de l'ITAP et du Secrétariat. Ce rapport de synthèse/briefing met particulièrement l'accent sur les projets des PEID et des PMA sans écarter les propositions de financement d'autres pays qui ont reçu des commentaires positifs et/ou des notes élevées dans les évaluations. Parmi les cas sélectionnés, ces projets qui ont inclus les éléments clés mentionnés dans ce briefing ont reçu des notes positives de la part du secrétariat de l'ITAP et du FVC.

Encadré 2. Les Critères d'Investissement du FVC¹

- 1) **Potentiel d'impact** : Informations quantitatives et qualitatives sur l'impact potentiel du projet/programme, par exemple le volume en tonnes de CO₂e évitées ou réduites, le nombre de bénéficiaires, le nombre de personnes affectées par les impacts climatiques.
- 2) **Potentiel du changement de paradigme** : Potentiel du projet à poursuivre ou étendre ses actions au-delà du financement du FVC. Les promoteurs/porteurs du projet doivent préciser comment le projet ou ses activités peuvent être mises à l'échelle ou reproduites, ainsi que des plans de partage de connaissances et la manière dont le projet contribue aux politiques et stratégies nationales ou aux cadres réglementaires. Les aspects innovants du projet, comme par exemple la promotion de nouveaux modèles commerciaux, doivent également être mis en évidence, ainsi que la manière dont le projet crée un environnement favorable à la poursuite des activités liées au climat.
- 3) **Potentiel de développement durable** : Fournir des informations sur la façon dont le projet s'aligne sur les objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux qui sont prioritaires pour le pays en quête du financement. Inclure des informations quantitatives, soutenues par des preuves solides, des avantages sociaux, environnementaux et économiques du projet, incluant par exemple le nombre d'emplois créés, le nombre de femmes et de filles bénéficiaires.
- 4) **Besoins du bénéficiaire** : Identifier les vulnérabilités et l'exposition des zones ou populations cibles, mettre en évidence les obstacles au financement et le besoin de renforcement des capacités institutionnelles, et ces informations doivent être soutenues par des preuves tangibles.
- 5) **Appropriation par le pays**: Démontrer comment la proposition de projet s'aligne avec les politiques, les stratégies et/ou les cadres nationaux, par exemple l'alignement des activités du projet avec l'atteinte des objectifs de la CDN. Mettre en évidence l'engagement des parties prenantes avec les acteurs nationaux et locaux, par exemple les ministères nationaux, l'entité accréditée, l'Autorité Nationale Désignée (AND), ainsi que la société civile, les universités et les autres parties prenantes pour le projet en particulier.
- 6) **Efficacité et effectivité**: Expliquer la viabilité économique et financière du projet/programme en incluant des analyses économiques et financières. La proposition de projet doit également préciser le cofinancement et/ou le retour sur investissement, le cas échéant.

Table des matières

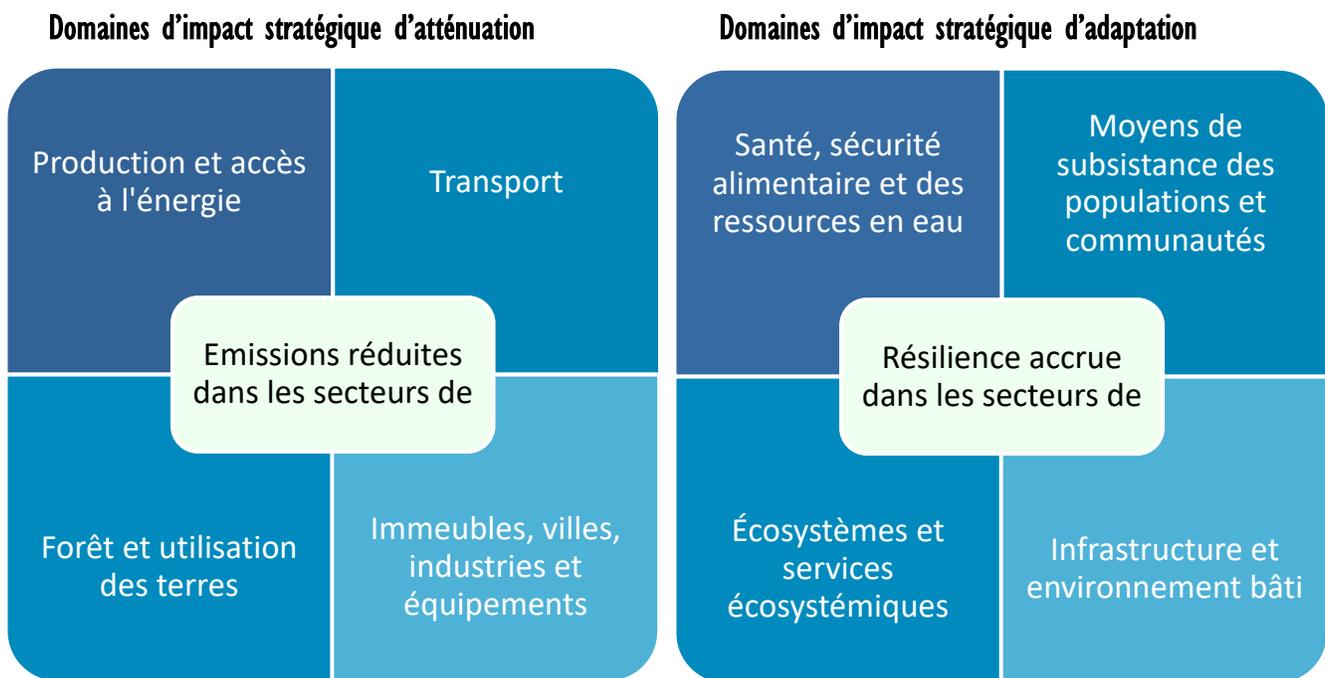
Les éléments d’une robuste proposition de projet pour le FVC	1
Résumé Exécutif	2
Encadré 1. Eléments clés.....	3
Encadré 2. Les Critères d’Investissement du FVC.....	4
Eléments clés	6
1. Fournir une base solide de données/preuves.....	7
ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F102 : Projet d’électrification rurale à base d’énergie solaire au Mali.....	7
ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F059 : Résilience du secteur de l’eau au changement climatique à la Grenade (G-CREWS).....	8
2. Alignement avec les priorités nationales et les cadres politiques existants	9
3. Engagement des parties prenantes.....	10
ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F108 : Transformer le bassin de l’Indus avec une agriculture et une gestion de l’eau résilientes au climat	11
4. Contribution au développement durable et normes de sauvegarde sociale et environnementale	12
ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F090 : Projet d’énergie renouvelable de Tonga dans les îles du Pacifique.....	13
5. Un plan financier robuste.....	14
ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F094 : Assurer l’approvisionnement en eau résilient au climat dans les îles Comores	15
6. Théorie du changement et risques et obstacles à la mise œuvre	17
7. Intégration du genre	22
Conclusion	23
Références.....	24

Éléments clés

Lors de la préparation d'une proposition de projet pour le FVC, le promoteur du projet doit avoir une compréhension claire des résultats d'adaptation/d'atténuation que le projet vise à atteindre. Une première étape pour clarifier les domaines de résultats d'adaptation et d'atténuation dans la proposition consiste à identifier celui des huit domaines d'impact stratégique dans lequel la proposition/le projet se situe.

Un projet peut être attribué à plus d'un des huit domaines d'impact stratégique, mais le fait d'identifier exactement les domaines de résultats qui seront abordés aidera à encadrer l'élaboration de la proposition. Une fois que le concept/la portée et les domaines de résultats généraux sont identifiés et évalués, l'inclusion dans la proposition des éléments clés mentionnés dans ce rapport de synthèse permet d'avoir une proposition/projet plus solide.

Figure 1 : Domaines d'impact stratégique d'atténuation et d'adaptation



Sourceⁱⁱ: <https://cdkn.org/wp-content/uploads/2017/06/GCF-project-development-manual.pdf>

1. Fournir une base solide de données/preuves

Une bonne proposition de projet pour le FVC comprend des preuves solides de recherche de financement pour une ou des interventions spécifiques. Ces preuves doivent être cohérentes tout au long de la proposition de projet et peuvent comprendre les éléments suivants :

- Informations scientifiques sur les tendances climatiques, y compris les impacts attendus et la manière dont le projet/programme aborde ces impacts, par exemple des ouragans plus intenses, des sécheresses ou des pénuries d'eau plus fréquentes, une augmentation de l'élévation du niveau de la mer ;
- Existence des vulnérabilités au changement climatique dans le domaine de mise en œuvre du projet ;
- Les impacts historiques du changement climatique dans la zone cible ;
- Les méthodologies de calcul des réductions d'émissions ;
- Trajectoire de référence des émissions ;
- Des preuves sur la façon dont le projet aborde l'égalité des sexes et l'équité ;
- Informations quantitatives relatives au projet/programme, par exemple le nombre de citoyens qui en bénéficieront, les co-bénéfices de la mise en œuvre du projet, les émissions réduites ;
- Évaluation de l'impact pour s'assurer que le projet respecte les [Normes Environnementales et Sociales \(ESS\)](#) ;
- Un plan financier solide démontrant la durabilité financière du projet.

Il est important de souligner que les PEID et les PMA ont souvent un accès limité aux données scientifiques qui renforcent une proposition de projet pour le FVC. Toutefois, le FVC explore les moyens pour fournir un soutien technique adapté aux pays montrant des capacités limitées pour renforcer leur programme-pays et leurs notes conceptuelles. Le fait de disposer d'informations robustes, scientifiques et quantitatives (le cas échéant) démontre comment les activités proposées permettront d'atteindre les objectifs du FVC et de répondre aux critères d'investissement du FVC. L'ensemble de données/preuves contribue également à justifier les activités proposées dans la proposition de projet.

ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F102 : Projet d'électrification rurale à base d'énergie solaire au Mali

Principales informations sur le projet	
Lieu : Mali, Afrique Type de projet : Atténuation Bénéficiaires (Environ) : 248,558 personnes et 821.8k tonnes de CO ₂ évitées Entité accréditée : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) Modalités d'accès : Directe (Régionale)	Financement : Public Financement du FVC : Prêt de 27,6 millions de dollars et subvention de 1,9 millions de dollars Co-Financement : BOAD, Prêt de 9,4 millions de dollars Investissement total du projet : 38,9 millions de dollars
Résumé du projet	
Le Mali est un pays moins avancé (PMA) enclavé dans la ceinture du Sahel en Afrique de l'Ouest. L'accès à l'électricité dans les zones rurales ne couvre que 19% et si cette tendance se poursuit, il est très peu probable qu'une proportion importante de la population à faible revenu vivant dans des zones isolées soit connectée au réseau électrique national au cours de la prochaine décennie. L'objectif principal de ce projet est de promouvoir l'électrification rurale par des systèmes solaires photovoltaïques isolés	

comme une solution à faible émission de carbone et de résilience aux effets du changement climatique dans le secteur de l'énergie au Mali.

La justification climatique de ce projet a nécessité un calcul solide des émissions associées aux différentes technologies de production d'électricité. Pour ce faire, le projet a utilisé une méthodologie existante approuvée par le Conseil Exécutif du Mécanisme de Développement Propre (MDP). Les promoteurs du projet ont choisi la méthodologie AMS I.L. car elle permet une comparaison entre un scénario de référence où les communautés utilisent de l'électricité à base des énergies fossiles et un scénario de projet où les communautés (ménages) utilisent des énergies renouvelables à petite échelle. La méthodologie n'a nécessité que peu d'entrées de données (nombre de ménages et quantité d'électricité utilisée). Pour calculer les émissions associées, le projet a utilisé les facteurs d'émission du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). L'ITAP a qualifié la méthodologie comme étant adaptée avec des moyens robustes et conservateurs pour estimer l'impact de l'atténuation pour le projet d'électrification rurale à base de l'énergie solaire du Mali, au motif que la méthodologie fournit un moyen solide de quantifier le résultat de la réduction d'émission et a été approuvée par un organe constitué dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le projet estime qu'il permettra d'éviter directement des émissions de GES s'élevant à environ 41 089 tonnes de dioxyde de carbone équivalent (tCO₂eq) par an, soit 1,02723 MtCO₂eq sur 25 ans, qui auraient été émises par le système de combustibles fossiles en maintenant le statu quo.

Leçons apprises : Utiliser les outils scientifiques disponibles pour élaborer un projet fondé sur des données/preuves

- Effectuer des calculs robustes pour comprendre le scénario de référence des émissions
- Inclure et spécifier des méthodologies et des facteurs d'émissions pour les calculs
- Dans la mesure du possible, utiliser des méthodologies internationalement reconnues et éprouvées qui facilitent l'évaluation par le FVC
- Expliquez pourquoi la méthodologie a été choisie
- Préciser les informations quantitatives sur les émissions évitées

Documentation sur la proposition de financement F102 disponible sur :

<https://www.greenclimate.fund/projects/fp102>

ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F059 : Résilience du secteur de l'eau au changement climatique à la Grenade (G-CREWS)

Principales informations sur le projet

Lieu : Grenade	Financement : Public
Type de projet : Adaptation	Financement du FVC : Subvention \$40.1m
Bénéficiaires (Environ) : 107,317 personnes	Co-Financement : subvention BMUB \$2.8 m
Entité accréditée : GIZ	GoG, NAWASA, Subvention GDB \$4.8 m
Modalités d'accès : International	Investissement total du projet : \$47.8m

Résumé du projet

Ce projet utilise des recherches et des méthodologies scientifiques pour fournir des solutions basées sur des données/preuves.

La composante 1 du projet est relative à la gouvernance du secteur de l'eau. La proposition a présenté des preuves de plusieurs études (par exemple, NAP 2017, NASAP 2015, etc.) montrant que la structure institutionnelle dans le secteur de l'eau est insuffisante pour lutter contre les impacts et les risques induits par le climat sur le secteur de l'eau. Les preuves ont montré un manque d'incitation à la gestion durable de l'eau puisque l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (NAWASA) est responsable de la protection, du contrôle de la quantité / qualité,

tout en étant la principale institution de captage d'eau. Le projet a proposé la création d'une Unité de Gestion des Ressources en Eau (WRMU) dans un cadre législatif et institutionnel intégrant la résilience au changement climatique pour gérer les ressources en eau de manière indépendante. Du côté de l'offre, elle sera chargée de définir les règles d'allocation de l'eau, en intégrant les impacts de la variabilité climatique et du changement climatique. Du côté de la demande, elle sera chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une nouvelle structure tarifaire pour la NAWASA afin de financer et d'influencer durablement la demande en eau soumise à la variabilité climatique.

La composante 2 traite de la gestion de la demande en eau. Le projet a présenté des preuves scientifiques et techniques appuyant le besoin d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau grâce à la détermination d'un taux optimal de captage et des zones de protection des eaux souterraines, ainsi qu'un système de surveillance pour assurer le fonctionnement durable des puits en utilisant une technologie et des instruments économiquement rentables (dans ce cas un tarif) pour réduire l'exposition aux pénuries d'eau dues au climat. Cette mesure est basée sur diverses études (par exemple DIWI (1996), Ministère des Finances (2001), Gassen (2013) et sur des évaluations techniques effectuées par la GIZ en 2013. Pour cette composante, des estimations et des données valides ont prouvé la viabilité financière du projet et défini les priorités d'utilisation de l'eau (domestique, agricole, commerciale). Enfin, un fonds d'appui encouragera l'efficacité de l'eau (dispositifs d'économie d'eau) dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme et promouvra la sensibilisation et l'éducation des communautés, y compris pour la collecte des eaux de pluie dans les ménages.

La composante 3 traite du côté de l'offre. Le projet améliorera l'infrastructure hydraulique existante pour la rendre résistante au climat, y compris les systèmes d'eau pluviale (en mettant l'accent sur les infrastructures critiques comme les hôpitaux), ainsi que la mise en œuvre d'un plan de gestion résilient au climat pour les infrastructures existantes et nouvelles. De plus, cela augmentera les capacités de l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (NAWASA) dans l'approvisionnement en eau (stockage, ressources en eaux souterraines, collecte des eaux pluviales) pour fournir les ressources en eau potable requises. L'accroissement de la capacité de stockage, plus de flexibilité intégrée grâce aux interconnexions des canalisations et des systèmes d'eaux souterraines durables amélioreront la disponibilité de NAWASA à réagir dans des périodes de sécheresse avec moins d'eau de surface disponible, ou des épisodes pluvieux plus fréquents avec des impacts locaux.

Leçons apprises : inclure des preuves scientifiques

- Inclure des études scientifiques mettant en évidence les risques climatiques et les impacts négatifs
- Effectuer des analyses économiques qui montrent la rentabilité des solutions proposées

Documentation sur la proposition de financement F102 disponible sur :

<https://www.greenclimate.fund/projects/fp059>

2. Alignement avec les priorités nationales et les cadres politiques existants

Outre le fait qu'elles doivent reposer sur des données probantes solides, les interventions proposées doivent être conformes aux priorités nationales et aux cadres politiques existants. Par exemple, le fait de décrire comment la proposition de projet est liée à et s'inscrit dans la Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN) du pays et de s'assurer que les activités proposées contribuent à la réalisation de la CDN

du pays rend une proposition du FVC plus attrayante. Cette cohérence ne doit pas seulement se faire avec les priorités ou les cadres politiques liés au changement climatique, mais elle doit aussi inclure la croissance économique, la création d'emplois, les politiques de santé et d'autres stratégies nationales.

Les propositions de projet qui démontrent comment les activités proposées améliorent ou s'alignent sur les plans et objectifs stratégiques nationaux et les cadres politiques existants ont tendance à obtenir un score plus élevé en termes d'appropriation par le pays comparées aux propositions de financement qui ne sont pas alignées de cette manière. L'identification explicite des liens entre les interventions proposées et les cadres politiques dans le descriptif de la proposition, avec l'inclusion des documents de référence dans les annexes, rend la proposition à soumettre au FVC plus robuste en termes d'adhésion politique. Les propositions présentant ces caractéristiques sont également susceptibles d'obtenir un score plus élevé dans la catégorie de l'appropriation par le pays, qui est l'un des critères d'investissement du FVC.

L'élaboration d'un programme-pays renforce également la cohérence avec les priorités et les stratégies nationales. Le programme pays favorise l'appropriation par le pays en tenant compte des politiques nationales, des plans nationaux d'adaptation, des CND et autres et en intégrant le projet/programme du FVC dans ces stratégies et priorités existantes.

3. Engagement des parties prenantes

Un bon projet à soumettre au FVC est celui qui engage activement les parties prenantes à tous les niveaux et tout au long du projet, depuis la génération des idées du projet jusqu'à la mise en œuvre et le suivi. Cela permet de remplir les critères d'appropriation par le pays et peut également contribuer à assurer la pérennité du projet/programme. L'engagement de plusieurs parties prenantes peut également être un facteur crucial pour la réussite d'un projet. L'Autorité Nationale Désignée (AND) doit travailler en étroite collaboration avec l'Entité Accréditée (EA) du projet dès le début du processus et peut jouer un rôle de facilitation du processus multipartite en veillant à ce que les parties prenantes concernées soient informées de la proposition et aient accès aux informations nécessaires tout au long du processus. Les parties prenantes, en particulier la société civile, peuvent contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats du projet.

Pour garantir le succès d'un projet, le FVC recommande un processus consultatif permanent avec les parties prenantes dans le but de créer un environnement favorable au projet/programme. En ce qui concerne l'appropriation du projet par le pays et la cohérence avec les priorités nationales, l'engagement de plusieurs parties prenantes augmente les chances du projet d'obtenir un score élevé de la part de l'ITAP.

Le FVC recommande ce qui suit pour un tel engagement :ⁱⁱⁱ

- Un processus consultatif permanent qui fournit des mises à jour régulières et une évaluation des progrès réalisés ;
- La participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris le monde universitaire, le secteur public et privé, la société civile et d'autres groupes concernés (peuples indigènes, communautés qui pourraient être touchés par le projet) ;
- Mise en place d'un mécanisme régulier de coordination spécifique au pays pour l'identification de son cadre stratégique dans le contexte du Fonds ;

- L'intégration du projet/programme dans d'autres processus de consultation ou exercices de programmation nationaux qui permettent des synergies ou l'échange d'informations complémentaires ;
- La coordination des initiatives intersectorielles et l'engagement avec d'autres sources de financement.

ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F108 : Transformer le bassin de l'Indus avec une agriculture et une gestion de l'eau résilientes au climat

Principales informations sur le projet	
Localisation : Pakistan, région Asie-Pacifique Type de projet : Adaptation Bénéficiaires (environ) : 17.300.000 personnes Entité accréditée : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) Modalité d'accès : International	Financement : Public Financement du FVC : Subvention de 35 millions de dollars Cofinancement : Gouvernement du Punjab, subvention de 8 millions de dollars Gouvernement du Sindh, subvention de 4,7 millions de dollars Investissement total du projet : 47,7 millions de dollars
Résumé du projet	
<p>L'agriculture au Pakistan est essentielle pour l'économie car 19,5% de son PIB est directement lié au secteur agricole et elle procure plus de 90% de l'approvisionnement alimentaire national pour une population de 197 millions de personnes. En outre, le secteur emploie 40 % de la main-d'œuvre et génère 75 % des recettes d'exportation. La vulnérabilité du Pakistan provient de son climat aride à semi-aride ainsi que de sa forte dépendance d'un seul système fluvial, le bassin de l'Indus, ainsi que de la neige et des eaux de fonte des glaciers pour l'approvisionnement en eau des activités agricoles. La modélisation des scénarios de changement climatique pour le Pakistan montre que si l'agriculture et la gestion de l'eau dans le bassin de l'Indus continuent suivant le modèle de développement "business-as-usual" (comme d'habitude, sans changement), l'augmentation des températures et la modification des précipitations menaceront sérieusement les moyens de subsistance futurs des agriculteurs et le secteur agricole pakistanais.</p> <p>Le projet vise à transformer l'agriculture dans le Bassin en renforçant la résilience des agriculteurs les plus vulnérables et la capacité du gouvernement du Pakistan à soutenir les communautés dans l'adaptation au changement climatique en utilisant une technologie de pointe basée sur une approche de e-agriculture en fournissant des données en temps réel, la télédétection et une compilation/partage collaboratif(ve) d'un répertoire de données sur la distribution et l'utilisation des ressources à la lumière du changement climatique. En outre, il comporte des éléments forts pour bâtir la résilience des agriculteurs au changement climatique par des activités de renforcement des compétences, des connaissances et des technologies en matière d'agriculture et de gestion de l'eau grâce à une meilleure surveillance, analyse et diffusion des informations.</p> <p>L'évaluation de l'ITAP a souligné que ce projet s'aligne effectivement sur les priorités nationales et les cadres politiques existants, et qu'il a engagé les parties prenantes concernées. Le projet a été conçu en cohérence avec la vision de développement pour le Pakistan, incluse dans le Cadre de croissance économique du Pakistan de 2011, qui est le principal cadre politique de développement du pays. La préparation du projet a impliqué les principales agences gouvernementales et les parties prenantes afin d'améliorer la contribution du projet à la Politique</p>	

Nationale sur le Changement Climatique du pays (PNCC). Le projet répond directement à 9 objectifs du PNCC qui vont de la conservation de l'eau à l'amélioration de la productivité des cultures, et comporte une forte composante de renforcement des capacités. La proposition aborde également les principales priorités de la CDN du Pakistan : 1) les changements de comportement dans les modes de consommation, 2) l'application des connaissances scientifiques et technologiques en matière d'adaptation aux niveaux national, provincial et sectoriel, 3) l'intégration des préoccupations liées au changement climatique dans la planification économique et la prise de décision ; 4) la mise en place des institutions nécessaires à tous les niveaux, et 5) l'élaboration de scénarios à faibles émissions de carbone avec toutes les options possibles de mise en œuvre.

Le projet a impliqué l'AND dès le début du processus et a également impliqué les organisations de la société civile par le biais d'un processus participatif qui a également pris en compte la sensibilité du genre. Les experts nationaux sont appelés à élaborer des supports de formation pour le renforcement des capacités par le biais de dialogues interactifs. En outre, au-delà du gouvernement fédéral et de l'AND, les gouvernements provinciaux du Punjab et du Sindh ont tous deux fait preuve d'un fort sentiment d'appropriation du projet selon l'évaluation de l'ITAP. Cela s'est manifesté par leur engagement à cofinancer le projet à hauteur de 8 millions de dollars et 4,7 millions de dollars respectivement et par la nomination de personnel direct pour assurer la fonction de Directeur Provincial de Projet en coordination avec les autorités nationales.

Leçons apprises : Intégrer le projet dans les cadres politiques nationaux à travers l'implication des parties prenantes.

- Engager l'AND dès le début du projet
- Aligner le projet sur les priorités, stratégies et/ou cadres nationaux
- Impliquer les acteurs nationaux et locaux dans la planification et le développement du projet, ainsi que dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation
- Identifier les domaines de renforcement des capacités à différents niveaux (national, institutionnel et local)

La documentation relative à la proposition de financement F108 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/projects/fp108>

4. Contribution au développement durable et normes de sauvegarde sociale et environnementale

Établir des liens clairs avec le développement durable et les Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires pour le pays rend la proposition de projet du FVC plus attrayante. Ceci est crucial car le potentiel de développement durable est l'un des critères d'investissement du FVC vis-à-vis duquel le Secrétariat et l'ITAP évaluent les propositions.

Les interventions proposées doivent explicitement promouvoir ou faire progresser la réalisation des ODD spécifiques et cela doit être étayé par des preuves solides. Le projet/programme soumis au FVC est encore plus efficace s'il comprend des informations quantifiées sur sa contribution au développement durable, par exemple le nombre d'emplois créés, le nombre d'avantages pour les femmes, le pourcentage d'augmentation des énergies renouvelables, les co-bénéfices de l'eau et de la santé, l'amélioration de

l'accès à l'éducation, etc.^{iv} Les projets/propositions doivent également tenir compte des sauvegardes environnementales et sociales afin de s'assurer que les activités ne causent pas de dommages aux communautés locales ou à l'environnement. Les propositions doivent inclure un plan de gestion environnementale et sociale pour gérer et atténuer les risques sociaux et environnementaux identifiés et les impacts associés aux activités prévues, conformément aux [normes de sauvegarde environnementale et sociale](#) et à [la Politique Environnementale et Sociale](#) du FVC.

ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F090 : Projet d'énergie renouvelable de Tonga dans les îles du Pacifique

Principales informations sur le projet	
Localisation : Tonga, région Asie-Pacifique / PEID Type de projet : Atténuation Bénéficiaires (environ) : 96 000 personnes et 340,4 tonnes de CO ₂ évitées Entité accréditée : Banque Asiatique de Développement Modalité d'accès : International	Financement : Public Financement du FVC : Subvention de 29,9 millions de dollars Cofinancement : Subvention de Tonga Power Limited : 3,0 millions de dollars Subvention du Gouvernement Australien : 2,5 millions de dollars Subvention de la Banque Asiatique de Développement : 12,2 millions de dollars Gouvernement de Tonga : 5,6 millions de dollars Investissement total du projet : 53,2 millions de dollars
Résumé du projet	
<p>Le Royaume de Tonga (Tonga) est composé de 177 îles et a une superficie de 748 km². Cependant, près des trois quarts de sa population (103 000 habitants environ) vivent sur l'île principale de Tongatapu. Le Tonga est considéré comme le deuxième pays le plus vulnérable au changement climatique dans le monde et est extrêmement éloigné. Bien que le pays dispose d'un grand potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie de source solaire, éolienne et de biomasse, jusqu'à récemment, il dépendait presque entièrement (90 %) du diesel importé pour produire son électricité.</p> <p>Ce projet vise à aider le Tonga à passer de sa filière énergétique actuelle à l'utilisation de ressources énergétiques propres et renouvelables, et fournira des systèmes de stockage à l'échelle des services publics pour assurer la réponse à la charge de base et la stabilité du réseau, ouvrant ainsi la voie à une plus grande intégration des énergies renouvelables sur l'île principale, tandis que des mini-réseaux verts seront installés dans les îles périphériques. Cela permettra d'accroître la pénétration des énergies renouvelables dans le parc national de production d'électricité. L'ITAP a attribué une note de niveau Élevé à ce projet sur l'ensemble des six critères d'investissement, tandis que le Secrétariat lui a attribué une note comprise entre niveau Élevé et niveau Moyen à Élevé.</p> <p>Le potentiel de développement durable et de changement de paradigme de l'intervention de ce projet sont évidents. En l'absence de ce projet, la production d'électricité à Tonga serait dominée par le diesel, avec ses fortes émissions de GES et sa contribution au réchauffement climatique mondial. Le projet devrait apporter toute une série d'avantages économiques, sociaux et environnementaux au pays.</p>	

Avantages environnementaux : Réduction de la pollution atmosphérique et du bruit au niveau local ; la réduction de l'utilisation du diesel diminuera les risques de déversement de carburant et de contamination du sol et de l'eau ; moins de dommages dus à une mauvaise utilisation des batteries ; introduction d'une utilisation systématique des politiques de sauvegarde de l'environnement, et ; encourager et habiliter les entreprises locales et les groupes communautaires à intégrer les normes environnementales dans les plans de développement local.

Avantages économiques : Au fil des ans, l'économie tongane et les consommateurs d'électricité ont été exposés à l'élévation et à la volatilité des prix de l'électricité liés aux prix internationaux du pétrole brut. La réduction de cet impact par la diversification et l'abandon des ressources importées (produits pétroliers) permettra au Tonga de changer de paradigme et d'accroître sa sécurité énergétique nationale. Le projet exercera également une pression sur les tarifs, ce qui soutiendra l'activité commerciale, augmentant ainsi les revenus des ménages et des petites entreprises locales. En outre, la réduction des dépenses liées aux importations de combustibles profitera au budget national. Le projet fournira de l'infrastructure qui permettra une transformation de la compagnie d'électricité du pays, Tonga Power Limited (TPL). Ce projet créera également des opportunités entrepreneuriales dans le domaine des énergies renouvelables pour la population locale. Enfin, l'amélioration de l'approvisionnement en énergie propre profite notamment au secteur du tourisme, dont l'économie du pays est fortement tributaire.

Avantages sociaux : Ce projet comporte une série d'avantages sociaux qui augmenteront le niveau de vie des Tongans. Par exemple, il augmentera l'accès à l'électricité dans les îles périphériques et l'amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement en électricité sur certains réseaux améliorera les revenus des ménages et réduira leurs dépenses énergétiques. De plus, le TREP déploiera des efforts considérables pour faire participer les femmes aux activités du projet et garantir ainsi l'intégration de la dimension de genre dans les plans de développement énergétique. Par exemple, dans le cadre de l'OIREP en cours, le TPL a réussi à former 8 femmes sur 15 travailleurs formés.

Leçons apprises : Lier les activités du projet aux avantages du développement durable.

- Identifier explicitement les liens entre les activités du projet et les avantages du développement durable
- Si possible, quantifier les avantages - économiques, sociaux et environnementaux, par exemple le nombre de ménages ayant un meilleur accès à l'énergie propre
- Concentrez-vous sur les ODD prioritaires de votre pays

La documentation relative à la proposition de financement F090 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/projects/fp090>

5. Un plan financier robuste

Les propositions à soumettre au FVC doivent démontrer la viabilité financière du projet/programme. Les promoteurs de projets doivent donc inclure un plan financier solide pour donner au Secrétariat du FVC et à l'ITAP l'assurance que le projet atteindra ses résultats. Ce plan financier doit donner un aperçu des coûts du projet dans un budget, désagrégés par composantes/activités et des instruments financiers à demander au FVC et à utiliser, par exemple subventions, prêts, concessions. L'élaboration du budget nécessite une analyse financière ou un modèle financier intégré, qui est décrit plus en détail ci-dessous.^v

Pour les projets d'adaptation, il est utile de montrer comment le financement du FVC peut être utilisé ou servir de levier pour obtenir un financement supplémentaire pour les activités ou reproduire les activités.

De plus, un modèle financier doit être annexé à la proposition de projet. Ce modèle est destiné à fournir des informations sur le retour sur investissement, le prix du marché et les instruments de financement, entre autres sujets liés aux finances. Dans le cas de prêts, une description des marchés financiers du pays bénéficiaire doit également être incluse. Les institutions financières concernées et les instruments de financement alternatifs sont également pertinents ici. La justification de la nécessité d'un financement par le FVC et l'explication des raisons pour lesquelles le modèle financier est le plus efficace et le plus performant sont utiles pour remplir cet élément. L'élaboration du plan financier prend du temps et des ressources tout au long du processus d'élaboration de la proposition et fait l'objet de négociations internes et d'un retour d'information de la part du Secrétariat du FVC.

ÉTUDE DE CAS : Proposition de financement F094 : Assurer l'approvisionnement en eau résilient au climat dans les îles Comores

Principales informations sur le projet	
Localisation : Comores, Afrique /PEID et PMA Type de projet : Adaptation Bénéficiaires (environ) : 70 798 personnes Entité accréditée : GIZ Modalité d'accès : International	Financement : Public Financement du FVC : Subvention de 41,9 millions de dollars Cofinancement : Subvention du PNUD : 2,8 millions de dollars Gouvernement des Comores : subvention 3,8 millions de dollars, Autres 12,7 millions de dollars China Geo-Engineering Corp.: Autres 1,9 millions de dollars Fonds arabe : subvention 293,400 dollars Investissement total du projet : 60,8 millions de dollars
Résumé du projet	
<p>Les Comores sont un archipel de trois îles principales dont la superficie n'est que de 2 612 km² et dont les terres ne sont pas éloignées de plus de 7 km de la côte. Le pays est très vulnérable aux effets du climat tels que les cyclones, l'érosion, les crues soudaines et les sécheresses. Le projet permettra d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau dans 32 bassins versants grâce à une surveillance et une gestion améliorée des ressources en eau. Il permettra également de renforcer les capacités de planification du secteur de l'eau, de mettre en place un système de tarification de l'eau pour en assurer la durabilité, de construire des infrastructures importantes pour accroître la résilience des installations d'approvisionnement en eau afin qu'elles puissent fonctionner toute l'année, tant pendant la saison des pluies que pendant la saison sèche, et de mettre en place des infrastructures pour protéger les populations des inondations et des sécheresses.</p> <p>Ce projet est l'une des rares propositions de financement qui ont obtenu un score élevé pour le critère d'"efficacité" tout en obtenant un score élevé ou moyen à élevé pour les cinq autres critères d'investissement du FVC. Ce projet a présenté une analyse économique et financière appropriée et s'est avéré rentable et financièrement solide. La subvention a été considérée comme la forme de financement du FVC la plus appropriée pour deux raisons : (i) la capacité du</p>	

gouvernement des Comores à assurer le service d'un prêt du FVC à partir de sources du budget national ou du marché des capitaux est fortement limitée et (ii) un système national de tarification de l'eau n'est pas encore en place et, même lorsqu'il y en aura, en raison des tarifs abordables pour les utilisateurs d'eau comoriens, il est peu probable que les dépenses d'investissement et de fonctionnement soient entièrement recouvrées.

Le projet comprenait également une structure financière avec les éléments nécessaires tels que le montant du financement, l'instrument financier, la durée et le terme. Une analyse économique montre que le projet est rentable, résultant de la réduction de l'incidence des maladies gastro-intestinales et du consentement à payer (WTP, en anglais) pour l'approvisionnement supplémentaire en eau. Le modèle suppose une réduction de 20 % des cas de maladies gastro-intestinales et un consentement à payer de 5,48 USD par mètre cube, bien que seuls 25 % des bénéficiaires du consentement à payer sont pris en compte dans les bénéfices pour éviter un double comptage.

Le projet a également présenté d'autres indicateurs financiers pour montrer la viabilité financière. L'analyse économique du projet a été effectuée conformément aux Lignes Directrices de l'Analyse Économique des Projets du Programme des Nations Unies pour le Développement. L'efficacité économique de l'investissement a été déterminée en calculant la valeur actuelle nette (VAN) économique avec un taux d'actualisation supposé de 10 %, et le taux de rentabilité économique interne (TREI). Les valeurs économiques (coûts et bénéfices) ont toutes été mesurées en termes réels de 2017. Le taux de rendement économique qui en résulte est de 13,2 % (pour chaque dollar investi, les Comores bénéficieront de 13 % supplémentaires) et la valeur nette actuelle du projet sera de 9,8 millions de dollars. Selon l'évaluation de l'ITAP, ce résultat est solide car il tient compte des pires scénarios, par exemple une augmentation de 20 % du coût total.

Le projet a fourni de manière claire et détaillée le montant du cofinancement et le ratio de cofinancement. La subvention du FVC couvrirait 69 % du coût total du projet. Le cofinancement du gouvernement des Comores comprendrait 11,4 millions de dollars US en dépenses d'investissement (CAPEX), 1,1 million de dollars US en CAPEX de remplacement et 10,9 millions de dollars US comme coûts de fonctionnement et de maintenance sur une période de 25 ans - soit une contribution financière totale de 23,4 millions de dollars US pour les composantes matérielles du projet. Si l'on ne considère que les 8 années de la durée de mise en œuvre du projet, le gouvernement des Comores fournirait 14,6 millions de dollars US. Le Fonds arabe pour le développement économique et social et la China Geo-Engineering Corporation apporteront une subvention supplémentaire et un cofinancement en nature pour des montants respectifs de 293 363 USD et 1,9 million USD, également pour le financement des investissements.

Le projet a également présenté l'application des meilleures pratiques parmi toutes ses interventions, telles que la combinaison de l'amélioration de l'offre et de la demande en eau, le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources en eau, la formation technique sur l'adaptation au changement climatique et l'hydrométéorologie, les mesures d'adaptation des bassins versants et la création d'un environnement favorable dans le secteur de l'eau grâce à l'intégration de la réduction des risques liés au changement climatique dans le nouveau Code de l'Eau.

Leçons apprises : Les plans financiers nécessitent des analyses détaillées et les projections comprennent un plan financier solide

- Inclure un plan financier solide basé sur des analyses économiques et financières, qui comprend des informations quantifiées sur les projections financières, comme les coûts d'investissement et d'exploitation prévus, les coûts de financement, les projections de recettes et le calcul des taux de rendement sur la durée de vie du projet
- Utiliser des méthodologies telles que le consentement à payer (WTP), pour prouver l'adéquation financière et la pertinence de la concessionnalité.
- Utiliser des indicateurs financiers pour montrer la viabilité financière, par exemple le taux de rendement, les taux d'actualisation
- Préciser le cofinancement ou la manière dont le financement sera mobilisé

La documentation relative à la proposition de financement F094 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.greenclimate.fund/projects/fp094>

6. Théorie du changement et risques et obstacles à la mise œuvre

Lors de la demande de financement du FVC, les promoteurs de projets devraient démontrer la théorie du changement du projet. La théorie du changement décrit une vision à long terme du projet et les étapes intermédiaires nécessaires qui mèneront à des résultats et des objectifs spécifiques.^{vi} Une telle explication exige que les promoteurs de projets aient un ou des objectifs finaux et un plan réfléchi pour atteindre cet objectif, ainsi qu'un plan de suivi et d'évaluation pour évaluer les objectifs et les résultats spécifiés par rapport à cet objectif final. La construction de la théorie du changement nécessite donc une explication des défis climatiques existants, des extraits/activités prévus, des résultats escomptés et d'une évaluation économique, dans la mesure du possible^{vii}. Ce concept examine tous les facteurs qui affectent le projet et les facteurs sur lesquels le projet a un effet positif, conduisant à un changement qui permet au projet d'aborder ses domaines de résultats d'une manière qui crée un changement transformateur.

Un récent [briefing de Climate Analytics](#) détaille comment procéder pour développer une théorie du changement et explique le but et l'utilité de la théorie du changement. Il vise plusieurs finalités, notamment :

- Examiner comment le changement peut se produire à un endroit donné
- Identifier les obstacles et les hypothèses du projet dans ce contexte
- Relier divers projets et programmes, et
- Mettre en évidence les hypothèses qui sous-tendent un programme.

Le briefing explique que le développement de la théorie du changement nécessite un environnement favorable qui peut réagir aux changements contextuels et aux complexités, mais c'est un exercice de réflexion extrêmement utile qui permet d'identifier une voie pour le changement et les interventions nécessaires.^{viii}

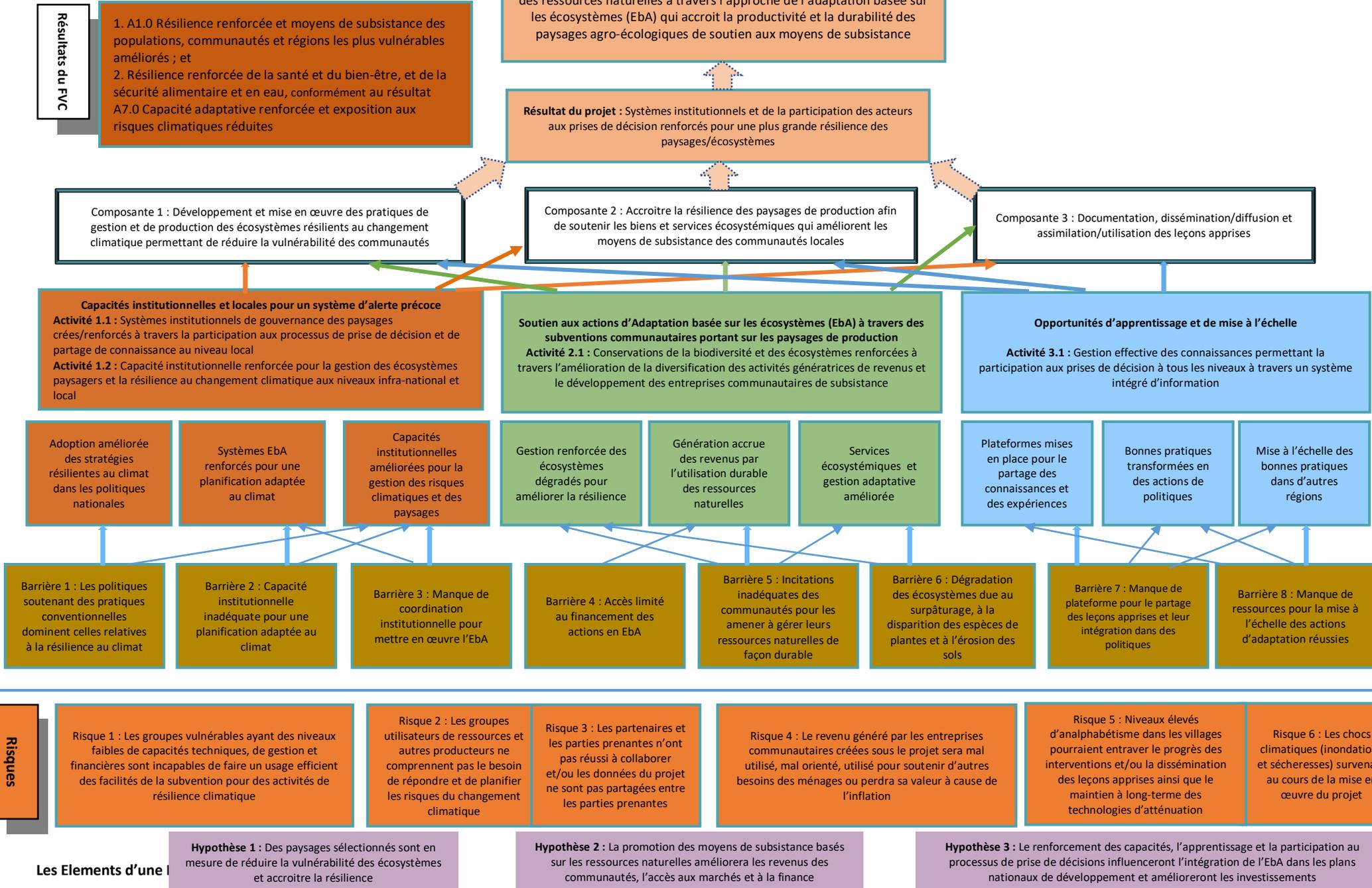
L'insertion d'un diagramme dans cette partie de la proposition du FVC peut être un moyen utile d'illustrer la théorie du changement. Le diagramme peut logiquement montrer les risques, les obstacles, les actions pour faire face aux risques et aux obstacles ainsi que les extraits/activités et les résultats du projet. Il n'existe pas un moyen unique pour construire un schéma de la théorie du changement, mais il devrait au minimum illustrer clairement le résultat final (le changement que nous voulons réaliser), le flux entre les résultats / conditions préalables, la façon dont des interventions spécifiques soutiennent ces résultats, les hypothèses clés et les obstacles qui ont été considérés. Comme tous les bons diagrammes, il doit être clair

et aussi simple que possible.^{ix} Ces résultats, c'est-à-dire le résultat final souhaité du projet, nécessitent parfois des analyses techniques et économiques détaillées, qui sont renforcées par la théorie du changement. De plus, les hypothèses clés émises au cours du processus doivent être énoncées.

Une bonne proposition de projet au FVC identifie également les risques et les obstacles à la mise en œuvre et indique comment ces risques/obstacles seront traités dans les interventions proposées. Le canevas du modèle de proposition de financement du FVC comprend une section sur l'évaluation et la gestion des risques et les promoteurs de projets devraient examiner les moyens pour atténuer les risques prévus. Par exemple, il est utile d'identifier les obstacles généraux à la mise en œuvre du projet en l'absence de financement du FVC. Ces obstacles peuvent être des risques financiers, technologiques et opérationnels. Une fois ceux-ci identifiés, la proposition devrait alors décrire comment réduire ces risques.

L'élaboration d'une théorie du changement permet d'évaluer l'attractivité des rendements économiques et d'analyser comment les objectifs d'atténuation et d'adaptation sont atteints par le projet. De plus, les hypothèses clés formulées dans le processus d'élaboration de la théorie du changement du projet doivent être clairement énoncées. L'illustration suivante montre la théorie du changement du projet SAP006 « Renforcer la résilience des communautés vivant dans des paysages menacés par le changement climatique à travers une approche d'adaptation basée sur les écosystèmes » en Namibie et comment les éléments nécessaires sont connectés de manière cohérente, depuis les hypothèses jusqu'à à l'impact du projet et les résultats du FVC.

Figure 2– Illustration de la théorie du changement



Source : Proposition de financement SAP 006, disponible sur : [https://www.greenclimate.fund/documents/20182/574760/Funding_Proposal - SAP006 - EIF - Namibia.pdf/51697846-36e6-8331-4cf5-ffc60c8697](https://www.greenclimate.fund/documents/20182/574760/Funding_Proposal_-_SAP006_-_EIF_-_Namibia.pdf/51697846-36e6-8331-4cf5-ffc60c8697)

ETUDE DE CAS : Processus d’approbation simplifié SAP 006 : Renforcer la résilience des communautés vivant dans des paysages menacés par le changement climatique à travers l’approche d’adaptation basée sur les écosystèmes.

Principales informations sur le projet	
Lieu : Namibie, Afrique Type de projet : Adaptation Bénéficiaires (environ) : 216 000 personnes Entité accréditée : Ministère de l'environnement et du tourisme de Namibie Modalité d'accès : Direct National	Financement : Public Financement du FVC : Subvention de 8,9 millions de dollars Co-Financement : Ministère de l'environnement et du tourisme, subvention de 160 000 dollars Investissement total du projet : 9,1 millions de dollars
Résumé du projet	
<p>La population de la Namibie dépend des ressources naturelles pour maintenir ses moyens de subsistance. La productivité de ces ressources naturelles est menacée par des facteurs climatiques et non climatiques qui augmentent la vulnérabilité des communautés rurales. Ce projet utilise l’adaptation basée sur les écosystèmes (EbA en anglais) comme une approche rentable et à faible risque pour renforcer la résilience climatique de huit paysages ciblés en Namibie. Les activités entreprises dans le cadre du projet permettront de maintenir et d'améliorer l'intégrité de l'écosystème qui fournit à la population de la nourriture et des revenus. En outre, le projet améliorera les capacités d'adaptation au niveau communautaire pour que les communautés gèrent durablement les ressources naturelles.</p> <p>Selon l'évaluation du Secrétariat du FVC, ce projet présente une théorie du changement claire concernant l'extension de la portée et de l'impact du projet envisagé et la reproduction des activités proposées dans d'autres secteurs, institutions, zones géographiques ou régions, communautés ou pays. Le projet comporte trois volets, qui visent à renforcer les capacités des communautés rurales dépendantes des biens et services écosystémiques en développant des stratégies paysagères et des mécanismes de coordination pilotés par la communauté.</p> <p>Ces composantes sont interprétées à travers plusieurs extrants/activités et résultats interdépendants, qui sont combinés pour produire un changement de paradigme surmontant les obstacles identifiés et offrant des co-bénéfices d'adaptation par le biais de activités transversales, bien qu'il présente également des co-bénéfices significatifs d'atténuation. Parmi les obstacles identifiés figurent le manque d'informations, de compétences et d'institutions inclusives ainsi qu'une capacité limitée de coordination et institutionnelle. Ces questions sont traitées par le projet à travers le renforcement des capacités, l'assistance technique et les allocations budgétaires pour développer des activités d'adaptation basée sur les écosystèmes (EbA).</p> <p>Les informations et les connaissances générées par le projet fourniront une base améliorée de données probantes pour soutenir de nouveaux investissements et la promotion de l'adaptation basée sur les écosystèmes (EbA) dans le cadre de la réponse de la Namibie au changement climatique. L'intensification des activités EbA par d'autres initiatives sera soutenue par l'intégration de l'EbA et des approches connexes dans diverses stratégies et plans sectoriels et intersectoriels - y compris la Politique Agricole de la Namibie (2015).</p>	
Leçons apprises : Théorie du changement nécessite une vision à long terme du projet	

- Expliquez clairement comment les activités du projet aideront à surmonter les obstacles identifiés
- Expliquer une vision à long terme du projet / à laquelle le projet contribuera
- Argumenter la mise à l'échelle et la reproductibilité des activités du projet
- Identifier clairement les extrants/activités et les résultats avec une logique claire
- Identifier les hypothèses clés et les liens entre les extrants/activités et les résultats

Le document du Processus d'approbation simplifié SAP006 est disponible à l'adresse : <https://www.greenclimate.fund/projects/sap006>

7. Intégration du genre

L'intégration de la dimension genre est une composante structurelle d'un projet du FVC et est essentielle pour accéder au Fonds. Conformément à [la Politique du genre du FVC](#), toutes les propositions de projet doivent : inclure des indicateurs qualitatifs et quantitatifs du genre ; être aligné sur les politiques et priorités nationales en matière du genre ; et inclure des opportunités équitables pour les femmes dans les processus de consultations des parties prenantes et de prise de décision tout au long du cycle de vie du projet.

De plus, il est fortement recommandé que les promoteurs du projet incluent dans leur proposition un Plan d'Action Genre (PAG), qui donne un aperçu de la façon dont l'égalité des sexes sera promue au sein du projet. ^x Une bonne proposition du FVC favorisera et soutiendra l'égalité des sexes à tout point de vue. Cela est important pour faire progresser l'égalité entre les sexes, minimiser les risques sociaux liés au genre et au climat et contribuer à réduire l'écart entre les sexes quant aux impacts climatiques exacerbés par vulnérabilités et des exclusions sociales, économiques et environnementales, grâce aux actions climatiques proposées. Des exemples de la façon dont il faut démontrer la conformité avec la politique du FVC en matière de genre incluent l'augmentation du nombre d'emplois pour les femmes, la réduction de la vulnérabilité des femmes aux impacts du changement climatique et autres.

ETUDES DE CAS : Proposition de financement FO69 : Renforcement des capacités d'adaptation des communautés côtières, en particulier des femmes, pour faire face à la salinité induite par le changement climatique

Principales informations sur le projet	
Lieu : Bangladesh, région Asie-Pacifique / PMA	Financement : Public
Type de projet : Adaptation	Financement du FVC : Subvention de 25 millions de dollars
Bénéficiaires (environ) : 719 229 personnes	Co-Financement : Gouvernement du Bangladesh avec 7,0 millions de dollars de Subvention et 1,0 million de dollars en nature
Entité accréditée : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Investissement total du projet : 33 millions de dollars.
Modalité d'accès : International	
Résumé du projet	
La ceinture côtière du Bangladesh est vulnérable aux cyclones, aux ondes de tempêtes et à l'élévation du niveau de la mer, qui s'intensifient de plus en plus. La fréquence accrue de la survenance de ces calamités accélère l'intrusion d'eau salée dans les sources d'eau douce le long du littoral du Bangladesh. Le projet vise à renforcer les capacités d'adaptation pour réduire les impacts négatifs sur les moyens de subsistance agricoles qui dépendent de l'eau douce, et pour remédier au problème de disponibilité et de qualité d'eau potable dans les communautés côtières vulnérables. Grâce à une approche communautaire de la	

planification et de la gestion de l'approvisionnement en eau résilient au climat, le projet cible les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles.

La proposition contient une évaluation complète de la dimension genre et est conforme aux directives opérationnelles de la politique et du plan d'action du FVC en matière de genre. La proposition aborde explicitement l'intégration de la dimension genre dans une composante du projet : des moyens de subsistance résilients au climat, axés sur les femmes, pour renforcer les capacités d'adaptation des communautés agricoles côtières (avec une estimation de 74% du budget du projet). Cette composante vise à accroître la résilience des femmes et des filles à la salinisation induite par le changement climatique en leur offrant de plus grandes possibilités de moyens de subsistance. Il fournira des actifs/biens et des outils, renforcera les compétences et constituera des groupements de femmes pour l'amélioration de leurs moyens de subsistance.

Le Plan d'action détaillé sur le genre à l'échelle du projet inclut des actions de sensibilité au genre qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet, ainsi que des indicateurs de performance et des cibles désagrégés par sexe, des institutions responsables de la mise en œuvre des actions et des allocations budgétaires pour chaque ligne d'action. En outre, le cadre logique de la proposition de financement reflète certains des indicateurs de performance tenant compte des sexo-spécificités et des cibles ventilées par sexe décrites dans le plan d'action de genre du projet.

Plusieurs activités de mobilisation des parties prenantes ont été entreprises pendant la phase de préparation du projet avec une variété de parties prenantes nationales et communautaires. Les activités entreprises comprennent des consultations sur le terrain avec des femmes et des filles et des discussions de groupes ciblés (focus groupes), qui ont permis d'identifier les priorités d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les communautés côtières.

Le projet a le potentiel de promouvoir l'égalité des sexes à travers des activités qui augmenteront la participation des femmes aux activités économiques et leurs capacités de gestion des ressources. Ce projet apporte également des avantages supplémentaires en termes de genre grâce à la formation de groupes de gestion de l'eau dirigés par les femmes.

Leçons apprises : Utilisation d'une approche intégrale du genre dans un projet du FVC

- Aborder l'intégration du genre dans la proposition de financement avec des actions concrètes
- S'engager avec les parties prenantes féminines tout le long du développement du projet
- Identifier les domaines/activités qui augmentent la participation des femmes et des filles ou qui remédient à leurs vulnérabilités
- Inclure un Plan d'Action sur le Genre

La documentation sur la proposition de financement F069 est disponible à l'adresse :

<https://www.greenclimate.fund/projects/fp069>

Conclusion

L'élaboration des notes de concept et des propositions de financement robustes à soumettre au FVC nécessite du temps et un engagement avec un certain nombre de parties prenantes. Bien que n'étant pas une liste exhaustive, les éléments de ce briefing fournissent un guide à l'intention des promoteurs de projets des PEID et des PMA lors de leur demande de financement auprès du FVC. En se basant sur les évaluations précédentes de l'ITAP et du Secrétariat du FVC, le briefing souligne que le fait d'aborder ces éléments dans une

proposition de projet peut augmenter les chances d’obtenir de scores plus élevés de la part de l’ITAP et du Secrétariat du FVC. Un ensemble de données et de preuves probantes, la cohérence avec les priorités nationales, l’engagement des parties prenantes, la prise en compte des liens entre les activités proposées et les ODD, une théorie du changement et l’intégration de la dimension genre, devraient tous être abordés ou inclus dans la proposition en tenant compte du contexte spécifique. L’inclusion de ces éléments nécessite des recherches et un engagement avec diverses entités gouvernementales et non gouvernementales et une coordination entre les parties impliquées.

Références

ⁱ GCF Investment Criteria Indicators. Available at:

https://www.greenclimate.fund/documents/20182/1424894/GCF_B.22_05_-_Investment_criteria_indicators.pdf/3bd307ff-d213-266a-de74-bbb28cda2bc0

ⁱⁱ Fayolle, V. and Odianose, S. (2017) Green Climate Fund Proposal toolkit 2017. London: Acclimatise and Climate and Development Knowledge Network. Available here:

<https://cdkn.org/wp-content/uploads/2017/06/GCF-project-development-manual.pdf>

ⁱⁱⁱ Décisions du Conseil - Huitième réunion du Conseil, 14-17 octobre 2014, Annexe XIV :

Options initiales de meilleures pratiques pour la coordination nationale et l’engagement multipartite, Fonds vert pour le climat. Disponible ici :

https://www.greenclimate.fund/documents/20182/466886/Best_Practices_for_Country_Coordination_and_Multi-Stakeholder_Engagement.pdf

^{iv} Fayolle V., Odianose S. et Soanes M. (2017), GCF Project Toolkit 2017. Guide pour l’élaboration d’une proposition de projet pour le Fonds vert pour le climat (GCF). Acclimatise, Londres. Janvier 2017. Disponible ici :

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GCF%20project%20Toolkit_20.01.2017_For%20Publication.pdf

^v Fayolle, V. et Odianose, S. (2017) Green Climate Fund Proposal toolkit 2017. Londres : Acclimatise and Climate and Development Knowledge Network. Disponible ici :

<https://cdkn.org/wp-content/uploads/2017/06/GCF-project-development-manual.pdf>

^{vi} Fayolle, V. and Odianose, S. (2017) Green Climate Fund Proposal toolkit 2017. London: Acclimatise and Climate and Development Knowledge Network. Available here:

<https://cdkn.org/wp-content/uploads/2017/06/GCF-project-development-manual.pdf>

GCF project portfolio for different funding proposal documentation, available here:

<https://www.greenclimate.fund/what-we-do/projects-programmes>

^{vii} Training Manual - Introduction to tools/ techniques required for developing Green Climate Fund proposal (2017). PwC. Available here:

<https://www.gcfreadinessprogramme.org/sites/default/files/Training%20Manual%20on%20GCF%20Proposal%20Development.pdf>

^{viii} Pringle, Patrick. Thomas, Adelle (2019). Climate Adaptation and Theory of Change: Making it work for you. A Practical Guide for Small Island Developing States. Available here:

https://climateanalytics.org/media/theory_of_change_briefing_note.pdf

^{ix} Pringle, Patrick. Thomas, Adelle (2019). Climate Adaptation and Theory of Change: Making it work for you. A Practical Guide for Small Island Developing States. Available here:

https://climateanalytics.org/media/theory_of_change_briefing_note.pdf

^x Fayolle V., Odianose S. and Soanes M. (2017), GCF Project Toolkit 2017. Guide to develop a Project proposal for the Green Climate Fund (GCF). Acclimatise, London. January 2017.

Available here:

https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GCF%20project%20Toolkit_20.01.2017_For%20Publication.pdf